

La vie de notre COMMUNE

► La déviation de la RN 171 Le point sur les travaux de l'été

La réalisation des ouvrages d'art

Le chantier des ouvrages d'art de la déviation de Bouvron a commencé en juin 2017. C'est ainsi qu'avant l'été 2018, les ouvrages d'art du Chatel (ouvrage de rétablissement de la voie communale), l'ouvrage hydraulique de la Farinelais, (écran acoustique) et l'ouvrage de la Pivolais vont être construits.

- Le chantier a démarré par les ouvrages d'art du **Chatel**. Entre le 6 juin et le 10 juillet 2017, les entreprises ont évacué près de 25000 m³ de terres et ont préparé les travaux des fondations des ouvrages. En juillet 2017, le ferrailage et le coulage des semelles des piédroits de l'ouvrage de rétablissement ont été effectués.



L'écran acoustique qui sera réalisé sur l'ouvrage de rétablissement du **Chatel** sera construit entre mai et juin 2018. Cet écran de type absorbant aura une longueur de 70 m et une hauteur de 3 m. Il se raccordera de part et d'autre de l'ouvrage d'art à 2 merlons de terre de 3 m de hauteur. Pendant ces travaux, de mai à juin 2018, la voie de rétablissement passant sous l'ouvrage du Chatel sera fermée.

- Depuis septembre 2017, l'ouvrage hydraulique de la Farinelais est réalisé. Pour la réalisation de ces



1^{er} septembre, le marquage au sol du nouveau giratoire du Haut Bezou

ouvrages, la voie communale VC11 traversant le chantier a été fermée et une déviation a été mise en place. Cette mesure de circulation sera mise en œuvre jusqu'à l'achèvement de ces ouvrages, à savoir, février 2018.

- Dans le secteur de la **Pivolais**, les travaux d'ouvrages d'art se dérouleront d'octobre 2017 jusqu'à l'été 2018.

Les acteurs du chantier

Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises MARC SA / PIGEON TP LOIRE ANJOU. Ce sont deux entreprises locales : l'entreprise MARC SA, dont le siège est situé en Ille et Vilaine réalise les ouvrages d'art et l'entreprise PIGEON TP LOIRE ANJOU, dont le siège est en Loire-Atlantique, réalise les terrassements.

Le suivi des travaux est assuré par le Service Ingénierie Routière et Ouvrages d'Art (SIROA) de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO). Le SIROA assure la coordination des travaux et s'appuie sur plusieurs prestataires pour mener à bien sa mission :

- la société PRESENTS, qui joue le rôle de coordonnateur SPS intervient sur le volet sécurité et protection de la santé,
- le bureau d'études SEGED, qui joue le rôle de coordonnateur environnemental intervient pour vérifier que les entreprises respectent les prescriptions environnementales liées au chantier,
- un établissement public de l'État, le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), qui assure les missions de contrôle extérieur sur la construction des ouvrages d'art et qui vérifie le respect par les entreprises des cahiers des charges techniques, des normes et règlements en vigueur,
- le bureau d'études GINGER CEBTP, qui assure les missions de contrôle extérieur pour les travaux de terrassements, assainissement, chaussées et qui vérifie le respect par les entreprises des cahiers des charges techniques, des normes et règlements en vigueur.

